

Bassin Louise : on nage encore pour la plage

Patricia Cloutier

Rejeté par la Société du 400e, le projet de plage publique au bassin Louise survit. Parce qu'une poignée de gens et quelques élus persistent à croire que la population du centre-ville mérite d'avoir accès à cet endroit pour se baigner.

« Les plaines d'Abraham, ça a pris 25 ans », réplique Léonce Naud, président de la Société des Gens de Baignade, quand on lui fait remarquer que ça fait déjà 13 ans qu'il mène le même combat, sans succès. « On rencontre la même résistance qu'au début, quand on voulait revitaliser la rivière Saint-Charles! » compare Agnès Maltais, députée de Taschereau, sympathique à la cause depuis six ans.



Jacques Amyot, nageur de Québec aujourd'hui âgé de 83 ans, a plongé le premier pour une traversée d'honneur du bassin Louise, hier.

Hier, une trentaine de personnes ont enfilé leur maillot de bain pour une trempette dans l'eau du bassin Louise, qui sert de manifestation annuelle à la Société des Gens de Baignade. Jacques Amyot, célèbre nageur de Québec aujourd'hui âgé de 83 ans, a plongé le premier pour une traversée d'honneur.

« Ici, ce n'est pas comme dans le fleuve, il n'y a pas de courant, pas de marées. Ce serait parfait pour que les familles viennent se baigner », commente-t-il.

Si la plage voit le jour, elle portera son nom. Parce qu'il a été le premier à réussir la traversée du lac Saint-Jean, en 1955, et le premier Canadien à effectuer la traversée de la Manche, entre l'Angleterre et la France, en 1956. Tout ce que M. Amyot espère, c'est de voir le projet se concrétiser de son vivant.

Complémentaire

Le Port de Québec refuse de céder aux pressions de la Société des Gens de Baignade. Le pdg, Ross Gaudreault, lui sert l'argument qu'une plage vient tout juste d'être inaugurée à la baie de Beauport. « Mais c'est un endroit venteux, plus propice aux sports nautiques, à la voile. Et ça prend une auto pour s'y rendre », conteste Christiane Gagnon, députée du Bloc québécois.

Léonce Naud est conscient qu'en cette année de 400e, le gouvernement canadien a fait des efforts pour redonner aux citoyens un accès au fleuve, avec l'aménagement de la promenade Samuel-De-Champlain, de l'agora de la Pointe-à-Carcy et de la baie de Beauport. « Mais notre projet est complémentaire à tout ça! Il permettrait d'avoir une vraie plage en ville. Ça bouclerait la boucle! », lance-t-il, enthousiaste.

Rappelons que le projet, dont la réalisation est évaluée à 30 millions \$, propose de scinder le bassin Louise en deux par un terre-plein. D'un côté, l'eau du fleuve serait filtrée et une plage pouvant accueillir 6000 personnes serait aménagée. De l'autre, la marina actuelle pourrait continuer d'exister. Notons que l'aménagement récent d'Espace 400e au bassin Louise ne nuit pas à une plage future, parce que l'espace visé se situe plus à l'ouest, derrière le marché du Vieux-Port.